

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES

Date de convocation **L'an deux mille quinze**
19 Juin 2015 **Le 26 Juin 2015 à 20 heures,**
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la
Présidence de Mr JEAN Raymond.

Date d'affichage **Etaient présents :**
19 Juin 2015 Mme FRANCOIS, Mme BAUDRY Mireille, Mme MELEARD Muriel
Mr. JEAN Raymond, M. MOKRY Germain, M. LOISEL Olivier, M. MARGOT Gilles

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. PAUL Romaric, M. JEAN Stéphane, Mme BRUNET Gisèle

Nombre de conseillers
En exercice : 10
Présents : 7
Absents : 3

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

1) DEFIBRILLATEUR

Le Crédit Agricole offre à la commune un défibrillateur. Il sera installé dans la salle des fêtes à la rentrée.

2) ENFOUISSEMENT DU RESEAU

Le Conseil Municipal décide d'enfouir le réseau électrique basse tension ainsi que le réseau télécom. Grâce aux subventions du Conseil Générale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'utiliser le contrat triennal d'aide à la voirie pour effectuer des travaux d'enfouissement du réseau dans les rues suivantes :
Route de la Justice.

3) CONTRAT RURAL

Le Conseil Municipal décide d'utiliser un contrat rural pour réaliser un logement de fonction, un équipement sportif dans les bois des châtaigniers et faire des chemins piétonniers dans les rues suivantes : Rue des châtaigniers, Vallée Penaut, Route de Jumeauville, Rue de la Justice, Rue Duchesnes Bazonnais.

4) P. L. U (Plan Local d'Urbanisme)

La commune a demandé une aide aux études d'urbanisme au Conseil Départementale des Yvelines pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier passera en instruction dès septembre 2015 dans la perspective d'une attribution de subvention par la Commission Permanente du Conseil Territorial des Yvelines.

5) FOIRE A TOUT

Le Conseil Municipal maintient le prix de 2014, à savoir 6.00 euros le mètre.

6) CANTINE

Le Conseil Municipal fixe le prix de la cantine à 5.00 euros le repas à partir de la rentrée de septembre 2015.

7) LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide d'inclure le nettoyage de la cuisine et des sanitaires pour 50.00 euros.

La séance est levée à 22h00.

INFORMATIONS

RENTREE SCOLAIRE 2015 : Le Mardi 1^{er} Septembre 2015

- Pensez aux inscriptions diverses pour vos enfants, cantine, garderie T. A. P (Temps d'activité Périscolaire) **avant fin JUILLET 2015.**
(Les formulaires sont aussi disponibles sur le site internet de la commune).
- Pensez aux cartes des transports scolaires de vos enfants pour la rentrée scolaire pour ceux qui sont aux collèges et aux lycées.

SIEED:

- La collecte des déchets végétaux se terminera le 7 décembre 2015.
- Les encombrants seront le 12 Novembre 2015.
(Pensez à sortir vos encombrants la veille au soir).

MANIFESTATIONS A VENIR :

- Le 14 Juillet 2015, repas et défilé de voitures anciennes
- La Foire à tout : le dimanche 6 septembre 2015.
(6.00 euros le mètre / inscription dès maintenant au 01.34.87.41.07 ou au 01.34.87.41.28)
- La soirée choucroute au profit de la Caisse des écoles : le samedi 10 octobre 2015.
